



Les protocoles des enquêtes à 5 ans et demi

I. PROTOCOLE DE L'ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE	1
1. Préambule	2
2. Population étudiée et vagues d'enquête	3
3. Protocole pour la prise de contact	3
3.1 Le dispositif mis en place	3
3.2 Optimiser la prise de contact initiale	4
4. Types de parents, types de questionnaires	5
4.1 Définitions.....	5
4.2 Synthèse des situations	6
5. La mise à disposition des données	7
6. Bilan de la participation	8
II. PROTOCOLE DE L'ENQUÊTE DITE « RECUEIL MINIMAL »	9
III. SOURCES ET RÉFÉRENCES DES QUESTIONNEMENTS RELATIFS AUX DIFFÉRENTS MODULES	9
IV. ANNEXE : BILAN DE PARTICIPATION	12

I. PROTOCOLE DE L'ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE

Un peu plus de cinq ans après l'inclusion des enfants en maternité et 2 ans après l'enquête réalisée aux 3,5 ans des enfants, une nouvelle enquête téléphonique a été menée auprès des parents de la cohorte Elfe.

Le questionnaire de cette enquête, comme les questionnaires des enquêtes précédentes, a été préparé à partir des propositions des groupes thématiques en prenant en compte les résultats de l'enquête pilote mais aussi à partir de l'évolution des questions de recherche et de la demande des instances de tutelle (notamment concernant le volet dit « environnement »).

L'enquête téléphonique à 5,5 ans avait pour objectifs :

- d'actualiser les informations concernant l'environnement de l'enfant depuis l'enquête à 3,5 ans (familial, social, économique, culturel, alimentaire...),
- de questionner les parents sur leurs pratiques éducatives et culturelles,
- de documenter les étapes du développement psychomoteur de l'enfant et les événements de santé (recours aux soins, ciblage de nouvelles pathologies d'intérêt spécifique pour l'étude comme les pubertés précoces en raison de leur lien supposé avec des contaminants environnementaux).

Les parents ont été interrogés sur la scolarité de leur(s) enfant(s) et sur l'école de manière générale, comme ils l'ont été à 3,5 ans quand ils venaient tout juste d'avoir leur premier contact avec l'école. À 5,5 ans, la plupart des enfants étaient alors scolarisés depuis au moins deux ans.

Les thématiques introduites ou réintroduites à 5,5 ans portaient sur les sociabilités enfantines, la famille élargie, le renoncement aux soins, la santé mentale des enfants, en cas de séparation : la révision des pensions alimentaires et de l'hébergement de l'enfant, les arbitrages travail/famille.

Pour explorer la santé mentale, un questionnaire a été choisi pour son acceptabilité et sa validité internationale : le *Strengths and Difficulties Questionnaire* [SDQ, mesure de symptômes dépressifs, anxieux, d'hyperactivité et de comportements pro-sociaux entre 4 et 17 ans (Goodman, 1997¹)].

L'enquête à 5,5 ans a recueilli l'autorisation de la CNIL (n° 915770) ainsi que le label d'intérêt général et de qualité statistique délivré par le Comité du label du CNIS (visa 2016X718AU).

¹ J. Child Psychol. Psychiat. Vol. 38. No. 5, pp. 581-586, 1997, Cambridge University Press.

1. Préambule

À la différence de l'enquête 3,5 ans² et comme aux enquêtes 2 mois, 1 an et 2 ans, chacun des deux parents devait être interrogé : l'un comme « référent », l'autre comme « cohabitant » ou « non-cohabitant ».

Cependant, en dépit du retour au questionnement des deux parents, il convient de noter une différence importante avec les enquêtes 2 mois, 1 an et 2 ans en rapport avec la conception des questionnaires et, in fine, avec la mise à disposition des données : l'enquête 5,5 ans n'a pas été conçue autour d'une distinction structurelle entre un questionnaire « mère » et un questionnaire « père », mais entre les questionnaires « parent référent », « parent cohabitant » et « parent non-cohabitant ».

Ce changement de paradigme trouvait sa justification en raison de deux objectifs :

- 1) Adapter la structure des questionnaires au maintien du protocole de l'enquête 3,5 ans. Ainsi :
 - serait référent celui des parents qui le souhaite, à condition qu'il vive avec l'enfant³,
 - en cas de garde alternée, chacun des parents se verrait proposer un questionnaire de « parent référent »,
 - c'est le parent référent de l'enquête précédente qui serait initialement contacté.

Enfin, il convient de noter que jusqu'à l'enquête 2 ans, quand le père était référent alors qu'il vivait en couple avec la mère, il n'y avait pas de questionnaire « mère cohabitante » puisque le seul motif d'une telle situation était l'impossible participation de la mère (absence longue durée, impossibilité de répondre à l'enquêteur, volonté que le père soit le référent). Le nouveau protocole a permis de renseigner des questionnaires « mère cohabitante ».

- 2) Faciliter l'utilisation des données

Quelle que soit la finalité de la recherche, dans les enquêtes 2 mois, 1 an et 2 ans, disposer de la totalité des informations découlant de l'entretien réalisé avec le parent référent nécessite de concaténer les données issues des questionnaires « mère » et « père ». Ceci suppose, une fois conservés les seuls questionnaires pertinents⁴, la modification du préfixe de toutes les variables d'au moins un des deux questionnaires.

En distinguant structurellement — questionnaire de parent référent (préfixé A05R ou A05R2)⁵, questionnaire de parent cohabitant (préfixé A05C) et questionnaire de parent non-cohabitant (préfixé A05N) — il n'y a plus à modifier de préfixes pour disposer de la totalité de l'information découlant de la situation associée à un type de questionnaire.

² À l'enquête 3,5 ans, pour ne pas faire peser sur la famille un temps d'enquête exagéré (l'enquête téléphonique était suivie d'une enquête menée au domicile de l'enfant), un seul des deux parents était interrogé sauf en cas de garde alternée auquel cas les 2 parents étaient enquêtés.

³ Et non pas, comme aux enquêtes 2 mois, 1 an et 2 ans, la mère (sauf exception).

⁴ C'est-à-dire ne conserver que les lignes correspondant à des questionnaires « référent ».

⁵ Les deux parents sont considérés comme parent référent en cas de garde alternée.

2. Population étudiée et vagues d'enquête

L'enquête a concerné a priori toutes les familles qui avaient donné leur consentement pour participer à la cohorte Elfe. Avaient été exclues de la base fournie au prestataire : 1) les familles qui avaient formellement demandé leur retrait définitif ainsi que 2) les familles qui n'avaient plus participé depuis l'enquête aux 2 mois des enfants c'est-à-dire non enquêtées aux enquêtes 1 an, 2 ans et 3 ans et demi.⁶

Par rapport à l'enquête 3,5 ans où 16 082 familles devaient être contactées (dont un nombre non négligeable de familles n'ayant participé à aucune des 2 dernières enquêtes), la base enquêtable fournie au prestataire comptait 13 967 familles soit 2 115 familles de moins.⁷

L'enquête était à nouveau réalisée à partir des 4 vagues de naissance de sorte que tous les enfants aient à peu près le même âge au moment où les parents étaient enquêtés. L'objectif était que les enfants soient alors âgés d'au moins 5 ans et 5 mois et au maximum 5 ans et 10 mois.

La limite d'âge maximum n'a cependant pas été figée et, en fonction de l'avancement du terrain et du taux de participation, la durée de certaines vagues a été prolongée au-delà de ce qui était prévu : des enquêtes se sont déroulées alors que les enfants avaient plus de 5 ans et 10 mois.⁸

Les vagues se sont succédé en se chevauchant :

Vague 1 : du 6 janvier au 19 avril 2017 : 2 157 enfants

Vague 2 : du 1^{er} février au 3 juillet 2017 : 3 528 enfants

Vague 3 : du 25 février au 4 septembre 2017 : 3 995 enfants

Vague 4 : du 1^{er} avril au 4 septembre 2017 : 4 287 enfants

3. Protocole pour la prise de contact

3.1 Le dispositif mis en place

Le Pôle de Gestion des Données de l'équipe Elfe a transmis au prestataire, l'ensemble des coordonnées des familles (n° de téléphone, adresses mail et adresses postales des parents ainsi que des personnes relais), éventuellement mises à jour lors de leur participation aux enquêtes précédentes ou à l'occasion de tout autre contact avec les familles (envoi de carte de vœux, de cartes d'anniversaire...). Comme aux enquêtes antérieures, la base des adresses et des numéros de téléphone a fait préalablement l'objet d'un contrôle qualité auprès de l'annuaire universel de la Poste.

⁶ Avaient cependant été conservées dans la base, celles dont les motifs de non-participation aux 3 enquêtes antérieures n'avaient jamais été « impossible à joindre » ou « refus définitif » (n=121).

⁷ Au moment où débute l'enquête 5 ans et demi, l'attrition depuis l'enquête en maternité est donc de l'ordre de 25%.

⁸ Le fait d'enquêter en vague 4 certaines familles après les vacances d'été, ce qui n'était initialement pas prévu, a conduit à reformuler pour les enfants concernés certaines questions relatives au module école.

À chaque vague, dans le mois précédant l'enquête :

- un premier courrier (lettres-avis validées par le Comité du Label de la Statistique Publique) annonçant l'enquête, adapté à « l'assiduité »⁹ des familles en matière de participation, a été adressé aux familles par l'équipe projet et,
- la semaine précédant l'enquête, le prestataire a envoyé à toutes les familles disposant d'une adresse e-mail, un message rappelant : 1) qu'un courrier annonçant l'enquête avait dû être reçu par la famille, et surtout 2) donnait toutes les informations nécessaires à la prise de rendez-vous pour l'enquête téléphonique sur le site Internet du prestataire.

Ce site avait été développé spécifiquement pour l'enquête par le prestataire afin d'optimiser la participation en permettant aux familles de maîtriser le moment où elles souhaitent participer et, en cas d'indisponibilité probable au jour/à l'heure convenu(e) d'un rendez-vous de le modifier quelle que soit la façon dont il avait été pris.¹⁰

Par ailleurs le prestataire avait mis en place une hot line que les parents pouvaient joindre par mail ou par téléphone. Sa fonction principale était de pouvoir répondre de façon personnalisée aux questions que pouvaient souhaiter poser les familles et notamment permettre de facilement reporter un rendez-vous pris sur le site ou à l'occasion d'un contact téléphonique.

En cours de vague, quand aucun contact avec la mère ou le père ou une personne relais n'avait été possible, le prestataire mettait en place des dispositifs spécifiques de récupération de numéros de téléphone et ou d'adresses par recherche manuelle, envoi de courriels supplémentaires et envois de courrier postal.

3.2 Optimiser la prise de contact initiale

Dans un premier temps la base des contacts téléphonique a été « nettoyée » par le prestataire de tous les faux numéros qui pouvaient s'y trouver, ce qui a eu pour conséquence de l'alléger considérablement.

Puis les numéros auxquels un parent pouvait être joint étaient appelés successivement en l'absence de réponse. Ainsi, si devait être appelé en priorité un père, référent de l'enquête à 3 ans et demi, il l'était sur son n° le plus fiable attribué par l'équipe Elfe. S'il n'était pas joint à ce numéro les numéros moins fiables étaient successivement appelés puis, toujours en l'absence de contact les numéros de la mère puis des éventuelles personne relais.

Un message sur répondeur était déposé lors du premier appel sans réponse pour chaque numéro de téléphone. Le message était laissé uniquement sur les numéros de la personne à joindre en priorité (pas de message sur les numéros de l'autre parent et des personnes relais).

⁹ Trois catégories de familles avaient été distinguées pour une personnalisation des lettres-avis envoyées par l'équipe Elfe et des mails envoyés par le prestataire :

- Groupe 1 : familles assidues « fidèles » ayant participé à toutes les vagues d'enquête par téléphone (2 mois, 1 an, 2 ans et 3,5 ans) ;
- Groupe 2 : familles actives « incertaines » ayant participé à l'enquête à 3 ans et demi mais pas à toutes les enquêtes précédentes ;
- Groupe 3 : familles « difficiles » n'ayant pas participé à l'enquête à 3 ans et demi.

¹⁰ C'est-à-dire rendez-vous pris directement sur le site de rendez-vous ou à la suite d'un contact téléphonique avec l'enquêteur.

Le parent non joint était appelé jusqu'à 15 fois si aucun contact n'avait été possible et 40 fois si au moins un contact l'avait été.

Une fois que le parent référent avait répondu, un mail était envoyé à l'autre parent afin de pouvoir prendre rendez-vous via le site Internet.

4. Types de parents, types de questionnaires

4.1 Définitions

Comme dans les enquêtes téléphoniques précédentes, trois catégories de parents et donc de questionnaires sont distinguées :

- Le parent « RÉFÉRENT » : il réside exclusivement ou principalement avec l'enfant.

À l'enquête à 5,5 ans, le référent de l'enquête à 3,5 ans a été invité à répondre en premier et était considéré a priori comme le parent référent de l'enquête en cours.

En cas de garde alternée, chacun des parents est considéré comme un parent référent et donc renseigne un questionnaire référent. Si les deux participent, est considéré référent 1 celui qui était référent à l'enquête 3 ans et demi. L'autre est alors référent 2. Si un seul participe il est nécessairement référent 1.

Le questionnaire du parent référent est le plus complet (et comprend notamment les questions sur la santé, le développement et l'alimentation de l'enfant).

- Le parent « COHABITANT » : il réside avec le parent référent à la même adresse que l'enfant. Dans le cas des familles homoparentales¹¹, la conjointe de la mère peut répondre à un questionnaire cohabitant.

Le questionnaire posé au cohabitant permet à ce dernier de renseigner des variables qui le concernent en propre, de compléter certains modules de questions renseignés seulement pour partie par le référent voire de documenter certains modules concernant le ménage dans leur intégralité. En cas de non-participation du cohabitant alors que le référent la considérait comme acquise, les questions auxquelles il aurait dû répondre et qui ne le concernaient pas en tant que tel (celles sur le logement ou les conditions de vie du ménage par exemple) ont pu être renseignées par le référent.¹²

Dans l'hypothèse où les deux parents ont participé,

- Les modules qui nécessitent, pour être complètement renseignés de prendre en compte les réponses du cohabitant sont les suivants :

ÉTUDES (complémentarité avec le questionnaire du référent)

ÉCOLE MATERNELLE (complémentarité avec le questionnaire du référent)

ÉQUIPEMENT EN BIENS CULTURELS — JEUX ET ACTIVITÉS DE L'ENFANT/DES PARENTS (complémentarité avec le questionnaire du référent)

¹¹ À condition qu'il n'existe pas de père susceptible d'être enquêté.

¹² À condition que le référent accepte d'être réinterrogé.

ULTRA VIOLETS (complémentarité avec le questionnaire du référent)
 SITUATION PRINCIPALE VIS-À-VIS DU TRAVAIL (complémentarité avec le questionnaire du référent)
 CONDITIONS DE VIE (cohabitant seulement mais deux questions d'opinion sont renseignées par chacun des parents)
 LOGEMENT (cohabitant seulement)
 PESTICIDES (cohabitant seulement)
 QUARTIER, VOISINAGE (cohabitant seulement)
 SOMMEIL (complémentarité avec le questionnaire du référent)

- Les modules suivants sont renseignés par l'un et l'autre complètement donc sans complémentarité :

SANTÉ PARENT
 FAMILLE ÉLARGIE
 TEMPÉRAMENT

- Les modules suivants sont renseignés principalement par le référent mais certaines questions ont été également posées au cohabitant sans complémentarité :

SOCIABILITÉS ENFANTINES
 PRATIQUES ÉDUCATIVES
 RAPPORT AU CORPS

- Le parent « NON-COHOBITANT » : il est le parent de l'enfant Elfe qui ne réside pas à la même adresse que l'enfant et que le parent référent quand l'enfant n'est pas en garde alternée.

Le questionnaire du parent non-cohabitant, dans sa structure, est assez proche du questionnaire référent, comprenant notamment le tableau de composition du ménage, mais comporte une différence essentielle de taille : il n'intègre aucune des questions relatives à l'enfant qui nécessitent, pour les renseigner de façon adéquate, de vivre avec l'enfant. Par exemple la santé ou l'alimentation de ce dernier ne sont pas abordées avec le parent non-cohabitant.

4.2 Synthèse des situations

Le tableau ci-dessous décrit les différentes situations rencontrées et les questionnaires qui ont été alors proposés :

Situations :	Le questionnaire du premier parent contacté est :	Le questionnaire de l'autre parent sera (ou serait) :
<i>Les 2 parents vivent ensemble avec l'enfant : le parent contacté est référent et annonce que l'autre parent participera</i>	1 RÉF	5 COH
<i>Les 2 parents vivent ensemble avec l'enfant : le parent contacté est référent et annonce que l'autre parent ne participera pas</i>	2 RÉF	Aucun questionnaire
<i>L'enfant vit seulement avec le parent contacté qui est référent et l'enfant voit l'autre parent au moins deux fois par an</i>	3 RÉF	6 NCOH
<i>L'enfant vit seulement avec le parent contacté qui est référent et l'enfant voit l'autre parent moins de deux fois par an</i>	3 RÉF	Aucun questionnaire

<i>L'enfant vit avec l'autre parent seulement ; le parent contacté est non-cohabitant, il voit l'enfant au moins deux fois par an</i>	6 NCOH	3 RÉF
<i>L'enfant vit avec l'autre parent seulement ; le parent contacté est non-cohabitant, il voit l'enfant moins de deux fois par an</i>	Aucun questionnaire	3 RÉF
<i>L'enfant est en garde alternée : le parent contacté et l'autre parent sont référents</i>	4 RÉF	4 RÉF
<i>L'enfant est placé et ses 2 parents le voient ou sa mère seule le voit et on est en ligne avec elle ou son père seul le voit et on est en ligne avec lui</i>	7 RÉF	Aucun questionnaire
<i>L'enfant est placé et aucun de ses parents ne le voit</i>	Aucun questionnaire	Aucun questionnaire
<i>L'enfant est placé : sa mère seule le voit et on est en ligne avec le père ou son père seul le voit et on est en ligne est la mère</i>	Aucun questionnaire	7 RÉF

5. La mise à disposition des données

Toutes les variables de l'enquête 5 ans susceptibles d'être mises à disposition sont recensées dans un document Excel organisé en plusieurs onglets :

- L'onglet 1 comprend toutes les variables afférentes aux questionnaires « parent référent » (toutes les variables préfixées A05R et A05R2).
Comme les questionnaires sont identiques, les variables préfixées A05R et A05R2 sont présentes sur la même ligne et en choisir une implique automatiquement le choix de l'autre.
- L'onglet 2 comprend toutes les variables afférentes aux questionnaires « parent cohabitant » (toutes les variables préfixées A05C).
- L'onglet 3 comprend toutes les variables afférentes aux questionnaires « parent non-cohabitant » (toutes les variables préfixées A05N).
- L'onglet 4 comprend les variables dites de participation (préfixées A05X).
- L'onglet 5 est l'onglet des formats de l'ensemble des variables/dictionnaire des codes.

Ces variables seront intégrées ultérieurement dans la plateforme en ligne de mise à disposition des données avec la même catégorisation.

Une variable, TYPQST, caractérisait chaque type de questionnaire :

TYPQST

- 1 Référent avec autre parent cohabitant participant
- 2 Référent avec autre parent cohabitant non-participant d'après le référent

- 3 Référent sans autre parent cohabitant et pas de résidence alternée de l'enfant
- 4 Référent : garde de l'enfant en alternance
- 5 Cohabitant
- 6 Non-cohabitant
- 7 Référent enfant placé

Dans la base permettant la mise à disposition des données des questionnaires « parent référent », TYPQST s'appelle A05R_TYPQST et prend les valeurs 1, 2, 3, 4 et 7.

Dans la base permettant la mise à disposition des données des questionnaires « parent cohabitant » elle s'appelle A05C_TYPQST et prend la valeur 5.

Dans la base permettant la mise à disposition des données des questionnaires « parent non-cohabitant » elle s'appelle A05N_TYPQST et prend la valeur 6.

Il convient de noter que, quand le référent avait déclaré que le cohabitant participerait ultérieurement, le questionnaire posé au référent était filtré de sorte que ne lui soient pas posées des questions ou des modules auxquels le cohabitant devait répondre¹³ : disposer de l'ensemble des données des ménages cohabitants nécessite obligatoirement de disposer des variables renseignées dans les questionnaires « parent référent 1 » (variables préfixées A05R) et « parent cohabitant » (variables préfixées A05C).

Quand le cohabitant a participé, il convient pour reconstituer dans leur totalité ces modules de compléter les variables A05R_ non renseignées par les mêmes variables A05C_ qui, elles, sont renseignées.

Par ailleurs, au cas où la promesse de participation n'était pas tenue par le cohabitant, si le référent l'acceptait, on retournait alors vers lui pour qu'il renseigne certaines des questions ou certains des modules auxquels le cohabitant aurait dû répondre : quand il y a eu reprise du questionnaire cohabitant par le référent, les variables concernées sont donc renseignées dans le questionnaire du référent.

Les variables A05R_Q_COHAB et A05C_Q_COHAB informent sur qui a répondu aux questions du questionnaire cohabitant).

6. Bilan de la participation

Les tableaux en Annexe décrivent la participation à l'enquête 5 ans selon les types de questionnaires et de situations familiales, globalement et par vague.

Il est notable que la participation peut être considérée comme bonne, puisque dans 80% des familles au moins le référent a été enquêté. Elle reste à un niveau quasi équivalent (79%) quand il s'agit de la participation des parents cohabitants, sensiblement moindre mais en amélioration par rapport aux enquêtes antérieures pour les non-cohabitants (61%).

Il est à noter que la participation quel que soit le type de questionnaire concerné a constamment mais faiblement diminué vague après vague : le taux de participation des parents référents passe de 81,1% en vague 1 à 78,5% en vague 4.

¹³ Au cas où le cohabitant ne participerait pas (A05R_TYPQST=2), ces questions et modules n'étaient pas filtrés dans le questionnaire du référent et il les renseignait intégralement.

II. PROTOCOLE DE L'ENQUÊTE DITE « RECUEIL MINIMAL »

Afin de continuer à suivre des enfants dont les parents n'ont pas été en mesure de participer à l'enquête téléphonique, soit parce qu'ils résidaient hors France métropolitaine au moment de l'enquête, soit parce qu'ils ont été impossible à joindre ou qu'ils ont invoqué une indisponibilité sans abandonner, un court questionnaire a été proposé aux familles concernées.

Outre la validation des coordonnées téléphoniques et résidentielles, le questionnaire comporte seulement une vingtaine de questions.

Aux familles ainsi concernées par ce recueil minimal :

- un questionnaire Internet a été proposé à celles résidant à l'étranger ainsi qu'à celles résidant en France métropolitaine et disposant d'une adresse e-mail,
- c'est le même questionnaire, sous une forme papier, qui a été envoyé à celles résidant en France métropolitaine et ne disposant pas d'une adresse e-mail mais pour lesquelles nous disposons d'une adresse postale.

Un questionnaire a été envoyé à partir de la mi-mai 2017 aux non-répondants de la vague 1 puis début octobre 2017 pour les vagues 2 à 4. Toutes vagues confondues 2 900 personnes ont été concernées.

Bilan de la participation : 200 réponses web et 187 papier.

III. SOURCES ET RÉFÉRENCES DES QUESTIONNEMENTS RELATIFS AUX DIFFÉRENTS MODULES

Pour identifier les questions relatives aux questionnaires standardisés, utiliser la fonction recherche par thèmes de la plateforme de mise à disposition des données.

1. Liste et état civil des habitants du logement : d'après « Enquête sur les ressources et conditions de vie (SRCV) », Insee
2. Situation familiale : d'après « Enquête sur les ressources et conditions de vie (SRCV) », Insee
3. Enfant placé : questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe
4. Séparation et relation avec l'autre parent : questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe
5. Organisation des rencontres et lieux de vie : questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe
6. Études : d'après « Enquête Emploi en Continu (EEC) », Insee
7. École maternelle : questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

8. Utilisation des appareils de télécommunication et jeux : questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe
9. Équipements en biens culturels, jeux et activités de l'enfant
10. Questionnaire UV et vacances : questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe
11. Santé de l'enfant : Maladies respiratoires : - adaptation des questionnaires ISAAC ; - accidents : adaptation des questionnaires de l'INVS sur les accidents domestiques ; - + questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe
12. Santé du parent : - questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe ainsi que l'échelle de détresse psychologique K6 (déjà posée à 2 ans).
Référence :
Kessler, R. C., Barker, P. R., Colpe, L. J., Epstein, J. F., Gfroerer, J. C., Hiripi, E., Zaslavsky, A. M. (2003). Screening for Serious Mental Illness in the General Population. *Archives of General Psychiatry*, 60 (2), 184-189)
13. Situation principale vis-à-vis du travail : d'après « Enquête Emploi en Continu (EEC) », Insee
14. Les revenus du ménage : d'après « Enquête sur les ressources et conditions de vie (SRCV) », Insee
15. Conditions de vie : d'après « Enquête sur les ressources et conditions de vie (SRCV) », Insee
16. Sociabilités enfantines : questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe
17. Alimentation : Questions déjà posées à 2 ans issues du Children's Eating Difficulties (CED)
Référence :
Rigal, N., Chabanet, C., Issanchou, S., & Monnery-Patris, S. (2012). Links between Maternal Feeding Practices and Children's Eating Difficulties. Validation of French Tools. *Appetite*, 58, 629–637.
18. Pratiques éducatives : questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe
19. CDI : Child Development Inventories (CDI), version française (IDE Inventaire du Développement de l'Enfant : Duyme et al. Devenir, 2010. 22:13-26.)
20. SDQ Questionnaire international validé en Français « Strengths and Difficulties Questionnaire »
Référence :
Shojaei T, Wazana A, Pitrou I, Kovess V. The Strengths and Difficulties Questionnaire: Validation Study in French School-Aged Children and Cross-Cultural Comparisons. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*. 2009;44(9):740-7.
21. Famille élargie : questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe
22. Entente et répartition des tâches au sein du couple : adapté de « Enquête nationale sur les violences envers les femmes » (Université Paris 1) et « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (Ined)
23. Logement : d'après « Enquête logement » (Insee) et questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

24. Pesticides : questions inspirées de questionnaires utilisés dans la cohorte Pélagie
25. Quartier et voisinage : questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe
26. Rapport au corps : questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe
27. Sommeil de l'enfant : six questions font partie d'un questionnaire validé de dépistage de troubles respiratoires du sommeil (Spruyt, Karen & Gozal, David. (2012). Screening of Pediatric Sleep Disordered Breathing: A Proposed Unbiased Discriminative Set of Questions Using Clinical Severity Scales. Chest. 142. 10.1378/chest.11-3164.)
28. Questions tempérament : questions spécialement conçues pour l'enquête Elfe

IV. ANNEXE : BILAN DE PARTICIPATION

Les 4 vagues : 13 967 ménages à contacter : N1

Taux de participation du parent référent : (N2+N4)/N1 79,8%

Nombre de questionnaires référent faits/nombre de ménages à contacter

Taux de participation du parent cohabitant : N3/N2 78,9%

Nombre de questionnaires cohabitant faits/nombre de ménages où il est dit que les parents cohabitent

Taux de participation du parent non-cohabitant : N5/N4 51%

Nombre de questionnaires non-cohabitant faits/nombre de ménages où il est dit qu'il existe un non-cohabitant

Le parent référent cohabite avec l'autre parent			
Participation du référent	Participation de l'autre parent	N	%
Non fait	Absence de contact	14	0,1%
Incomplet	Absence de contact	146	1,5%
Fait	Ne participera pas	1 670	16,8%
Fait	Sans objet (1)	2	0,0%
Fait	Non fait	162	1,6%
Fait (reprise) (2)	Non fait	107	1,1%
Fait	Incomplet	2	0,0%
Fait	Fait	7 853	78,9%
Total		9 956	100,0%
Total référent fait : N2		9 796	98,4%
Total « autre parent » fait N3 quand il est contacté		7 853	96,7%

(1) Sans objet : hors protocole (enfant en garde alternée)

(2) Le référent a repris une partie du questionnaire du cohabitant

Le parent référent ne cohabite pas avec l'autre parent			
Participation du référent	Participation de l'autre parent	N	%
Non fait	Absence de contact	6	0,4%
Non fait	Non fait	1	0,1%
Non fait	Incomplet	1	0,1%
Non fait	Fait	35	2,4%
Incomplet	Absence de contact	45	3,1%
Fait	Sans objet (1)	165	11,5%
Fait	Non fait	424	29,5%
Fait	Incomplet	19	1,3%
Fait	Fait	740	51,5%
Total		1 436	100%
Total référent fait : N4		1 348	94%
Total « autre parent » fait quand il est contacté : N5		740	65,5%

(1) Sans objet : Pas d'autre parent à enquêter

Vague 1 :**2 157 ménages à contacter**

Taux de participation du parent référent 81,1%

Nombre de questionnaires référent faits/nombre de ménages à contacter

Taux de participation du parent cohabitant 80,0%

Nombre de questionnaires cohabitant faits/nombre de ménages où l'on sait que les parents cohabitent

Taux de participation du parent non-cohabitant 61,0%

Nombre de questionnaires non-cohabitant faits/nombre de ménages où l'on sait qu'il existe un non-cohabitant

Le parent référent cohabite avec l'autre parent			
Participation du référent	Participation de l'autre parent	N	%
Non fait	Absence de contact	1	0,1%
Incomplet	Absence de contact	27	1,7%
Fait	Ne participera pas	235	15,0%
Fait	Sans objet (1)	-	
Fait	Non fait	12	0,8%
Fait (reprise) (2)	Non fait	39	2,5%
Fait	Incomplet	-	
Fait	Fait	1 257	80,0%
Total		1 571	100,0%
Total référent fait		1 543	98,2%
Total « autre parent » fait quand il est contacté		1 257	96,1%

(1) Sans objet : hors protocole (enfant en garde alternée)

(2) Le référent reprend une partie du questionnaire du cohabitant

Le parent référent ne cohabite pas avec l'autre parent			
Participation du référent	Participation de l'autre parent	N	%
Non fait	Absence de contact	2	0,9%
Non fait	Non fait	1	0,5%
Non fait	Incomplet	-	
Non fait	Fait	4	1,8%
Incomplet	Absence de contact	5	2,3%
Fait	Sans objet (1)	31	14,2%
Fait	Non fait	61	28,0%
Fait	Incomplet	4	1,8%
Fait	Fait	110	50,5%
Total		218	100%
Total référent fait		206	94%
Total « autre parent » fait quand il est contacté		110	65,1%

(1) Sans objet : Pas d'autre parent à enquêter

Vague 2 :**3 528 ménages à contacter**

Taux de participation du parent référent 81,3%

Nombre de questionnaires référent faits/nombre de ménages à contacter

Taux de participation du parent cohabitant 81,1%

Nombre de questionnaires cohabitant faits/nombre de ménages où l'on sait que les parents cohabitent

Taux de participation du parent non-cohabitant 64,0%

Nombre de questionnaires non-cohabitant faits/nombre de ménages où l'on sait qu'il existe un non-cohabitant

Le parent référent cohabite avec l'autre parent			
Participation du référent	Participation de l'autre parent	N	%
Non fait	Absence de contact	2	0,1%
Incomplet	Absence de contact	32	1,3%
Fait	Ne participera pas	379	14,9%
Fait	Sans objet (1)	-	
Fait	Non fait	41	1,6%
Fait (reprise) (2)	Non fait	25	1,0%
Fait	Incomplet	-	
Fait	Fait	2 062	81,1%
Total		2 541	100,0%
Total référent fait		2 507	98,7%
Total « autre parent » fait quand contacté		2 062	96,9%

(1) Sans objet : hors protocole (enfant en garde alternée)

(2) Le référent reprend une partie du questionnaire du cohabitant

Le parent référent ne cohabite pas avec l'autre parent			
Participation du référent	Participation de l'autre parent	N	%
Non fait	Absence de contact	-	
Non fait	Non fait	-	
Non fait	Incomplet	-	
Non fait	Fait	7	1,9%
Incomplet	Absence de contact	8	2,1%
Fait	Sans objet (1)	39	10,4%
Fait	Non fait	108	28,8%
Fait	Incomplet	5	1,3%
Fait	Fait	208	55,5%
Total		375	100%
Total référent fait		360	96%
Total « autre parent » fait quand il est contacté		208	67,0%

(1) Sans objet : Pas d'autre parent à enquêter

Vague 3 : 3 995 ménages à contacter

Taux de participation du parent référent 79,2%

Nombre de questionnaires référent faits/nombre de ménages à contacter

Taux de participation du parent cohabitant 78,2%

Nombre de questionnaires cohabitant faits/nombre de ménages où l'on sait que les parents cohabitent

Taux de participation du parent non-cohabitant 61,5%

Nombre de questionnaires non-cohabitant faits/nombre de ménages où l'on sait qu'il existe un non-cohabitant

Le parent référent cohabite avec l'autre parent			
Participation du référent	Participation de l'autre parent	N	%
Non fait	Absence de contact	3	0,1%
Incomplet	Absence de contact	39	1,4%
Fait	Ne participera pas	509	18,0%
Fait	Sans objet (1)	1	0,0%
Fait	Non fait	41	1,5%
Fait (reprise) (2)	Non fait	23	0,8%
Fait	Incomplet	-	
Fait	Fait	2 211	78,2%
Total		2 827	100,0%
Total référent fait		2 785	98,5%
Total « autre parent » fait quand contacté		2 211	97,2%

(1) Sans objet : hors protocole (enfant en garde alternée)

(2) Le référent reprend une partie du questionnaire du cohabitant

Le parent référent ne cohabite pas avec l'autre parent			
Participation du référent	Participation de l'autre parent	N	%
Non fait	Absence de contact	3	0,7%
Non fait	Non fait		
Non fait	Incomplet		
Non fait	Fait	12	2,9%
Incomplet	Absence de contact	17	4,1%
Fait	Sans objet (1)	40	9,7%
Fait	Non fait	120	29,2%
Fait	Incomplet	3	0,7%
Fait	Fait	216	52,6%
Total		411	100%
Total référent fait		379	92%
Total « autre parent » fait quand il est contacté		216	67,3%

(1) Sans objet : Pas d'autre parent à enquêter

Vague 4 : 4 287 ménages à contacter

Taux de participation du parent référent 78,5%

Nombre de questionnaires référent faits/nombre de ménages à contacter

Taux de participation du parent cohabitant 77,0%

Nombre de questionnaires cohabitant faits/nombre de ménages où l'on sait que les parents cohabitent

Taux de participation du parent non-cohabitant 57,8%

Nombre de questionnaires non-cohabitant faits/nombre de ménages où l'on sait qu'il existe un non-cohabitant

Le parent référent cohabite avec l'autre parent			
Participation du référent	Participation de l'autre parent	N	%
Non fait	Absence de contact	8	0,3%
Incomplet	Absence de contact	48	1,6%
Fait	Ne participera pas	547	18,1%
Fait	Sans objet (1)	1	0,0%
Fait	Non fait	68	2,3%
Fait (reprise) (2)	Non fait	20	0,7%
Fait	Incomplet	2	0,1%
Fait	Fait	2 323	77,0%
Total		3 017	100,0%
Total référent fait		2 961	98,1%
Total « autre parent » fait quand il est contacté		2 323	96,3%

(1) Sans objet : hors protocole (enfant en garde alternée)

(2) Le référent reprend une partie du questionnaire du cohabitant

Le parent référent ne cohabite pas avec l'autre parent			
Participation du référent	Participation de l'autre parent	N	%
Non fait	Absence de contact	1	0,2%
Non fait	Non fait		0,0%
Non fait	Incomplet	1	0,2%
Non fait	Fait	12	2,8%
Incomplet	Absence de contact	15	3,5%
Fait	Sans objet (1)	55	12,7%
Fait	Non fait	135	31,3%
Fait	Incomplet	7	1,6%
Fait	Fait	206	47,7%
Total		432	100%
Total référent fait		403	93%
Total « autre parent » fait quand contacté		206	62,6%